



Justice Restaurative

Module 1 : Mise en place de projets

La justice restaurative a pour seul objectif d'offrir à toutes les personnes concernées par le crime, un espace de dialogue sécurisé et respectueux de tous ceux qui y participent.

Elle a pour finalité, la restauration de tous par :

- *la resocialisation de la personne infracture (lien promesses de la justice restaurative pour la personne infracture),*
- *la réintégration de la personne victime après réparation de tous ses préjudices (lien promesses pour la personne victime),*
- *le rétablissement de la paix sociale au sein de la communauté (lien promesse justice restaurative pour les communautés).*

Cette formation propose une méthodologie pour mettre en place un projet de justice restaurative avec différents partenaires dont les associations d'aide aux victimes et les services pénitentiaires, en milieu ouvert ou en milieu fermé.

La formation permet de préparer les participants et travailler sur la première étape, qui est la construction du projet.

Durée : 30.00 heures

Modalité : Formation présentielle

Nombre de participants : entre 12 et 20 personnes

Public

- Futurs animateurs et animatrices de mesure de justice restaurative - le module 1 est obligatoire pour suivre le module 2.
- Chefs de projets ou coordonnateurs de projets en justice restaurative (hors parcours de certification).
- La priorité est donnée aux intervenants des associations et aux personnels du Ministère de la justice.
- Actuellement, la justice restaurative en France est portée essentiellement par le Ministère de la justice et des associations conventionnées ou agréées par ce dernier dans le domaine de l'aide aux victimes ou du contrôle socio-judiciaire.
- Si vous ne faites pas partie de ces institutions, l'inscription se fait sur dossier avec présentation du projet en cours.

Prérequis

- Travailler au sein d'une structure ou d'une association en lien avec le monde judiciaire ou
- Être partenaire d'un projet en cours dans le champ pénal

Objectifs pédagogiques

- Expliquer aux justiciables ce qu'est la justice restaurative (bienfaits et limites) pour informer des dispositifs et orienter
- Utiliser les protocoles et cadres d'intervention pour choisir les mesures et intervenants appropriés

Contenu de la formation

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative en France
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France
 - Le protocole standard de mise en œuvre d'une rencontre restaurative
 - Les intervenants dans les mesures de justice restaurative
 - Les aspects psychosociaux
- Information et orientation
 - des victimes
 - des auteurs
- L'approche relationnelle
- Les différentes mesures
 - La médiation restaurative
 - La conférence restaurative
 - Les rencontres condamné.e.s ou détenu.e.s/victimes
 - Le cercle restauratif
 - Les cercles de soutien et de responsabilités (CSR) ou d'accompagnement et de ressources (CAR)



Formateurs : Intervenants de l'Institut Français pour la Justice Restaurative – IFJR

Moyens pédagogiques et techniques

- Ressources pédagogiques (guide d'accès, livret pédagogique...)
- Exposés théoriques, projection de films documentaires, reportages, témoignages et exercices

Modalités d'évaluation

- Évaluation de préformation : attentes et besoins
- Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation, mises en situation.
- Évaluation de la formation, Feuilles de présence, certificat de réalisation de l'action de formation

Lieux, dates, durée :

Formation catalogue en INTER : à Paris au sein de France Victimes

Formation catalogue en INTRA : sur site, dans vos locaux > sur demande

30h (4 jours sur 8 demi-journées) – de 9h-13h / 14h-17h30

Dates des sessions : consulter le calendrier en ligne www.france-victimes.fr/index.php/formation/calendrier

Coût de la formation en INTER

Associations adhérentes à France Victimes : 300 €, Partenaires, autres : 400 €

Coût de la formation en INTRA, à partir de 5 500 €, nous consulter.



Contacts :

Informations, inscriptions, suivi administratif et facturation : Nathaly Cury - Tél. : 01 41 83 42 00 - contact@france-victimes.fr

Accueil personnes en situation de handicap : 01 41 83 42 21

Responsable formations : Céline Komano - formations@france-victimes.fr

France Victimes - 27, avenue Parmentier - 75011 Paris - www.france-victimes.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

N° SIRET : 339 175 705 00054 | Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'activité : 11 75 45287 75 auprès du préfet de la Région Ile de France